



Université Claude Bernard Lyon 1



Communiqué de presse
Villeurbanne, le 24 janvier 2020

Déclaration commune Université Claude Bernard Lyon 1 et CNRS

Ce vendredi 24 janvier 2020, le mathématicien Tuna Altinel, Maître de conférences à l'Institut Camille Jordan (Université Claude Bernard Lyon 1/CNRS/Ecole Centrale de Lyon/Université Jean Monnet Saint Etienne/ INSA Lyon), retenu en Turquie depuis le mois de mai 2019, a été acquitté par le tribunal de Balkesir.

La Présidence de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et la direction du CNRS se réjouissent de l'acquittement de Tuna Altinel qui est une grande victoire pour la liberté d'expression.

La défense de Tuna Altinel a été assurée par Maître Bonnet, dans le cadre de la protection fonctionnelle de l'Université Claude Bernard Lyon 1, et ses homologues turcs. Sa libération est aussi le fruit de la mobilisation de l'ensemble de la communauté académique, de la pression médiatique nationale et internationale, ainsi que de celle sans faille de son comité de soutien.

Nous espérons désormais une restitution rapide de son passeport par les autorités turques. Et la communauté d'enseignement supérieur et de recherche a hâte de retrouver prochainement Tuna Altinel à Lyon, pour qu'il puisse reprendre sa vie personnelle et professionnelle avec ses proches, ses collègues et ses étudiants.

Contact presse :

Béatrice DIAS

Directrice de la communication

33 (0)4 72 44 79 98 33 (0)6 76 21 00 92

beatrice.dias@univ-lyon1.fr